Pré-rapport d'activités 2017

Générations Futures

Paris, le 16 mars 2018

Contact – Générations Futures
Nadine Lauverjat, coordinatrice – nadine@generations-futures.fr / Tel : 06 87 56 27 54
Siège administratif : 179 rue Lafayette 75010 Paris
Siège social : 935 rue de la montagne 6050 Ons en Bray

Table des matières

Introduction 4
Statistiques 5
Adhérents – donateurs : Statistiques générales 5
Relais locaux 6
Newsletter 8
Réseaux sociaux 9
Sites Internet 10
Santé 11
Perturbateurs endocriniens 11
EXPPERT 8 : des PE dans l'eau 11
Position du Sénat 12
EXPPERT 9 : Analyse de cheveux de V.I.P 12
Les revers de la Commission européenne 13
Victimes des pesticides 15
Dossiers juridiques 15
Soutien aux victimes et hommage 16
Analyses : des aires de jeux et des pesticides 16
La saga du glyphosate 17
ICE 17
Premier rapport : urines et glyphosate 18
Avis des agences vs les experts 19
Nouveau vote et position de la France 19
Deuxième rapport : aliments et glyphosate 20
Septembre – octobre : la pression s'accroît 20
Troisième rapport : les carences de l'évaluation du glyphosate 21
Dernière ligne droite et les suites ! 22
Abeille/homologation 23
Législation/institution 24
Ecophyto 24
Etats Généraux de l'Alimentation 24
CETA et UE 26
Santé environnementale et élections 26
Veille scientifique 27
Alternatives 28
Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) 28

Financement participatif 28
Bilan court de la SPAP 28
Quelques temps forts 29
0 phyto ZNA 31
Film « Zéro phyto 100% bio » 31
Site stop-pesticides.fr 31
Affaire Novelli 32
Alimentation /AB 32
Documents 32
Veille scientifique et règlementaire 32
OGM 33
Livres – films 33
Mobilisations citoyennes 33

Introduction

Lorsqu'une année s'achève, il faut en faire le bilan. C'est l'objet même de ce rapport d'activités 2017 qui témoigne de l'activité intense menée par notre association et ses équipes (salariés, bénévoles, membres actifs) durant cette année.

Voilà plus de 20 ans maintenant que Générations Futures existe. Dans son ADN, on trouve la nécessité de dénoncer, sur la base de faits scientifiques, l'impact des pesticides sur notre santé et notre environnement, de pointer les faiblesses d'un système agro-industriel et politique qui tolère (impose) sur le marché des substances pourtant nocives. Mais l'on trouve aussi l'impérieuse nécessité de démontrer que le recours à un modèle qui impacte durablement nos vies n'est pas une fatalité. C'est pourquoi chaque année nous œuvrons pour la promotion des alternatives aux produits chimiques, pendant indissociable du système que nous dénonçons.

2017 n'aura bien sûr pas fait exception à cette règle de base qui nous guide : dénoncer et promouvoir. Cette année a été marquée par des temps politiques majeurs qui, nous le savions dès 2016, allaient rythmer notre travail.

Il y eut bien sûr les élections présidentielles et législatives qui allaient inévitablement rebattre les cartes et engendrer de nouvelles échéances politiques. Elles se sont traduites pour nos sujets par le lancement des Etats Généraux de l'Alimentation auxquels nous avons répondu présents, individuellement et collectivement.

Il y eut les dossiers si emblématiques du glyphosate et des perturbateurs endocriniens, qui allaient connaître un premier dénouement mais qui ne sont pas clos pour autant en 2018 !

Il y eut bien sûr les actions juridiques autour de dossiers forts comme celui des victimes des pesticides et des abeilles, et puis l'entrée en vigueur pour les collectivités de la loi dite « Labbé » qui met fin à l'usage des pesticides dans ces zones non agricoles. L'autre volant de cette loi entrera en vigueur en 2019 pour les jardiniers amateurs et nous ne manquerons pas d'éprouver sa mise en œuvre.

Bien sûr, notre année a aussi vécu au rythme des alternatives aux pesticides et de sa Semaine que nous coordonnons et animons depuis maintenant 12 ans. Nous avons aussi œuvré sur ce sujet dans le cadre de notre campagne « 0 phyto 100% bio », particulièrement autour de la promotion du film éponyme dont nous sommes coproducteurs et dont la sortie nationale au cinéma est prévue le 31 janvier 2018.

Et puis il y a eu des aléas, des imprévus, des sollicitations diverses qui se sont invités comme souvent dans nos emplois du temps et auxquels nous avons dû faire face. Le grand avantage d'une structure comme la nôtre, petite et dynamique, c'est qu'elle a la capacité de s'adapter rapidement au changement et de répondre sans attendre aux besoins d'une actualité toujours plus chargée.

Alors, comme vous le découvrirez dans les pages qui vont suivre, l'année fut riche, dense, intense. Ponctuée d'avancées et parfois de déceptions mais qui toujours ont renforcé notre ambition de faire encore mieux et plus fort chaque nouvelle année !

Statistiques

Notre rapport d'activités commence, comme il se doit, avec des chiffres qui permettent d'apprécier l'évolution de l'association.

Adhérents – donateurs : Statistiques générales

Vous trouverez ci-dessous les premières données disponibles concernant nos membres. Dans la V2 de ce rapport il y aura un détail des membres par départements/régions. Comme vous pourrez le voir ces premières données montrent une augmentation du nombre de nos membres en 2017.

À la fin de l'année 2017, Générations Futures compte 2 549 adhérents, soit + 300 adhérents par rapport à 2016, +1 000 par rapport à 2015

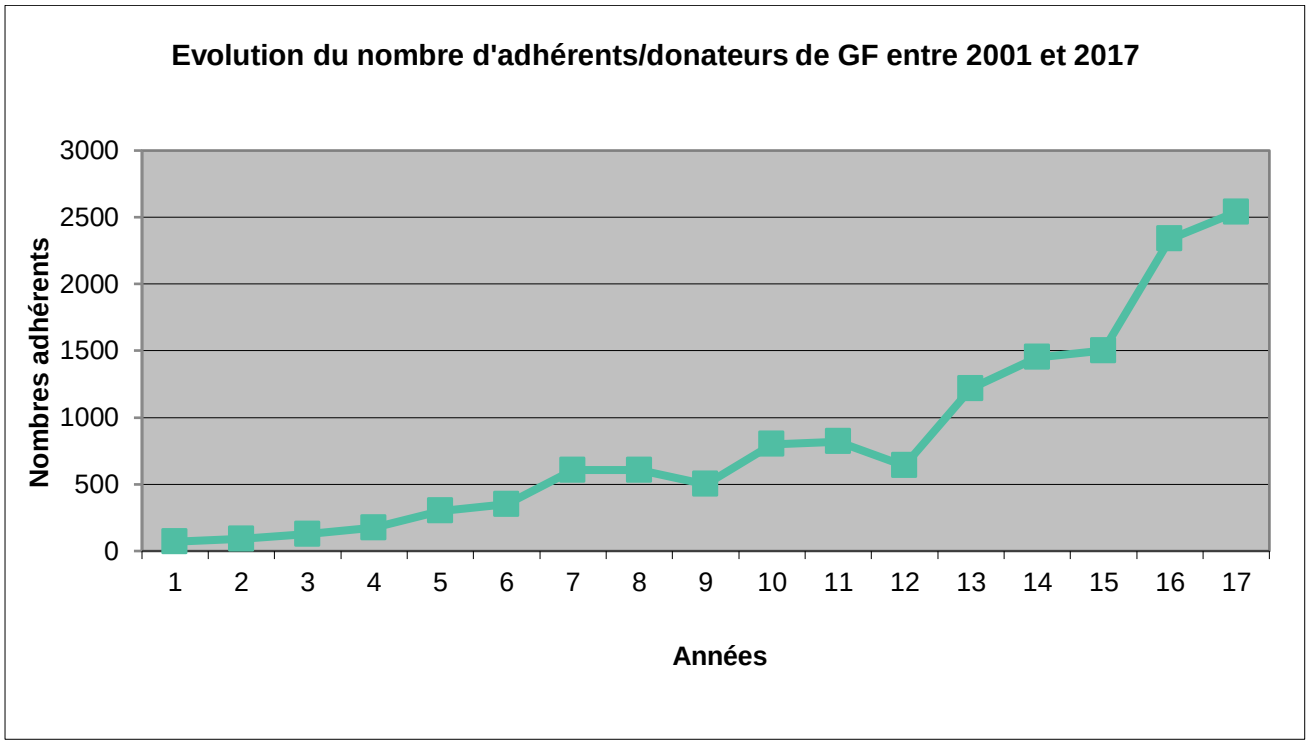

En 2017, sur 100 adhérents, 27 adhéraient pour la première fois tandis que la majorité (73 % d'entre eux) renouvelait une adhésion antérieure. Cette part a légèrement diminué par rapport à l'an dernier où l'on comptait 35 % de nouveaux adhérents contre 65 % d'anciens adhérents.

Ainsi, nous pouvons en conclure que notre base d'adhérents fidèles se solidifie dans le temps, tandis que nous continuons de recruter de nouveaux profils.

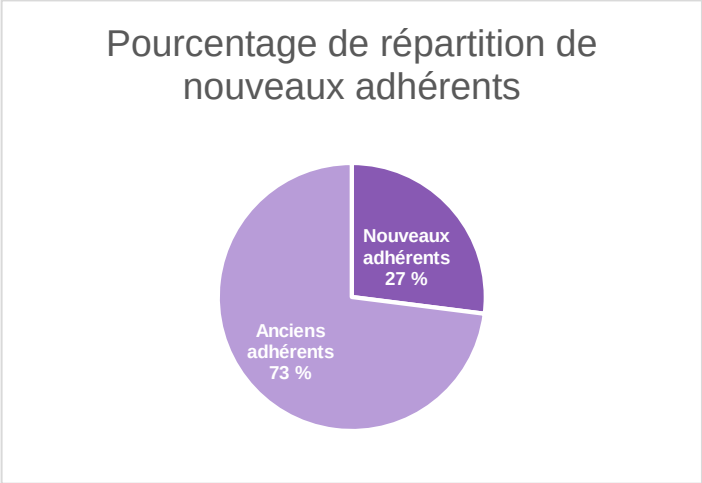

En 2017, la majorité des dons perçus provient non pas de notre plateforme de paiement en ligne, mais des retours de bulletins papier adressés par courrier. Toutefois, ce rapport s'inverse lors des deux derniers mois de l'année où nous réalisons le tiers de notre récolte annuelle.

En matière de répartition, la majorité des adhérents se concentre en Île-de-France. Toutefois, nous constatons que les adhérents sont les plus nombreux dans les territoires où nous sommes implantés localement. Cela se vérifie notamment pour Paris, siège administratif de l'association, mais aussi pour quatre autres départements où sont implantés nos relais locaux. Respectivement : Bordeaux (33), Toulouse (31), Lyon (69) et Valence (26).

Ces chiffres sont d'autant plus probants lorsque l'on totalise le nombre d'adhérents dans les départements limitrophes à ceux où sont implantés les relais locaux.

Répartition géographique des adhérents de France métropolitaine en 2017

*

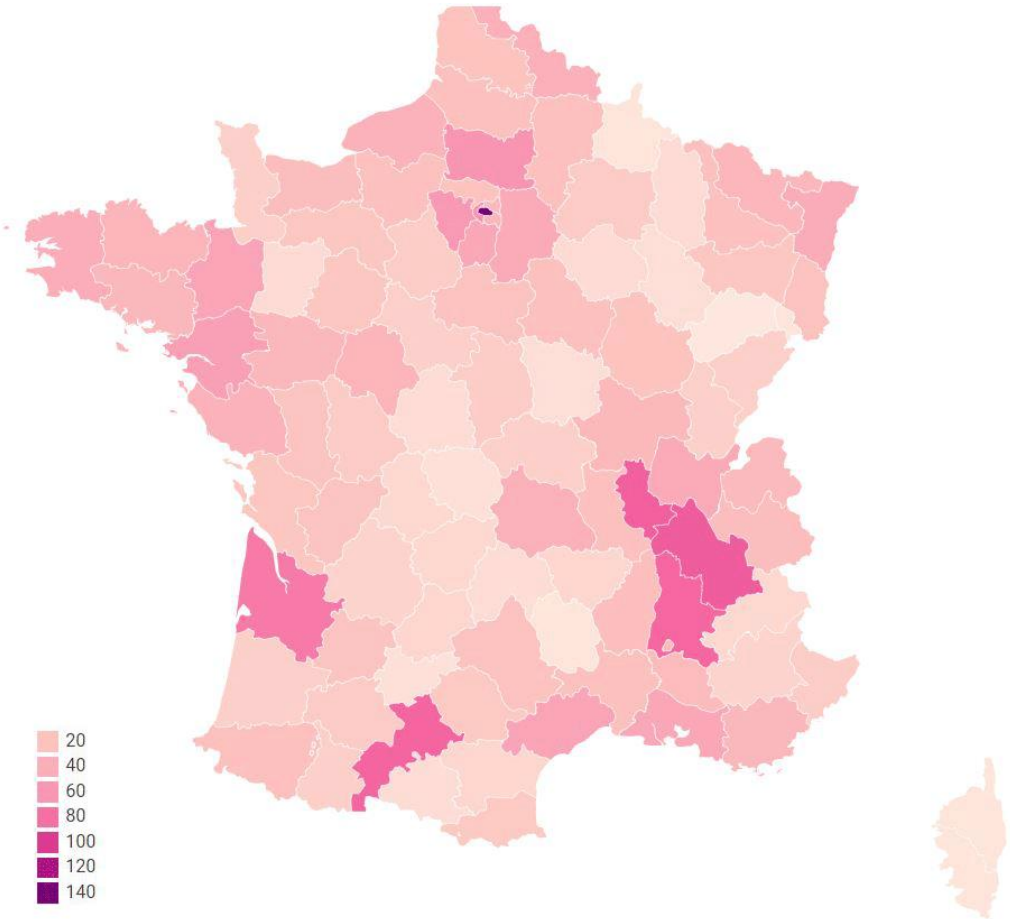

Relais locaux

Présentation

Afin d'améliorer sa présence locale, Générations Futures a lancé en décembre 2015 ses tout premiers relais locaux. Ils permettent d'animer la communauté de bénévoles, de faire connaitre l'association et de relayer ses campagnes de sensibilisation et d'interpellation dans toute la France.

Les relais locaux sont des bénévoles qui ont été **officiellement validés** par le Conseil d'Administration de Générations Futures en raison de leur sérieux, de leur adhésion aux valeurs de l'association et d'une sensibilité à la problématique des pesticides ainsi que de leurs alternatives. **Un poste de**

« Chargé de mission relais locaux » a été créé pour assurer la coordination de l'action de ces bénévoles.

<u>En bref</u> :

- 2 ans d'existence.
- 14 relais locaux.
- Présence dans 9 régions et 14 départements.
- Plus de 226 événements organisés en 2017.
- Une soixante de réunions internes et avec des partenaires locaux (agriculteurs, institutions, élus, etc.).
- Une cinquantaine de bénévoles actifs et mobilisés.

D'un point de vue quantitatif, nos relais locaux se sont agrandis. Nous en avons recruté deux de plus en l'espace d'une année et bien que nous souhaitions continuer d'accroître notre présence sur le territoire, les relais attestent d'un ancrage territorial fort et puissant.

D'après leur autoévaluation, les relais ont en effet noué d'importants liens avec les acteurs locaux, qu'il s'agisse des élus, des agriculteurs, ou bien des autres partenaires associatifs. Ces liens sont pérennisés chaque année.

Les relais locaux attestent également d'une capacité d'élargissement et de recrutement de nouveaux profils de bénévoles. Ils maîtrisent parfaitement les outils numériques relatifs à la gestion des listes de diffusion, qui ne cessent de grandir lorsqu'ils organisent des évènements de sensibilisation (*ex.* : projections-débats). Ces demandes d'information se matérialisent souvent par des adhésions (*cf.* : graphique indicatif sur la répartition géographique des adhérents). Ainsi, et conformément à la modification des statuts de notre association, précisés dans l'article 11, les relais locaux ont su constituer et animer de véritables groupes locaux « *dont ils assurent la coordination et pour lesquels ils deviennent référents et interlocuteurs de Générations Futures au niveau national* ».

Outils de communication existants

Les relais locaux se sont accompagnés de la création de nombreux outils de communication afin de garantir la visibilité de leurs actions. En 2017, nous sommes allés plus loin encore dans l'amélioration de ces outils existants.

Outils de communication traditionnels

Plusieurs brochures et documents sont à disposition des relais depuis leur création que nous avons pour certaines rééditées et remises à jour pour tenir compte des évolutions de la législation :

- Brochures « Pesticides et santé » et « Alternatives aux pesticides » ;
- Nouvelle plaquette de présentation de Générations Futures ;
- Quizz sur les pesticides (avec 3 niveaux de difficulté) ;
- Document « Le coût des pollutions agricoles » ;

- Affiche modulable pour les événements des relais ;
- Document de présentation de nos campagnes principales ;
- Lettre d'interpellation des médecins et des élus locaux sur les pesticides, etc.

Enfin, en complément de cette documentation, les relais locaux disposent de kits de stand composés de kakémonos, drapeaux, d'autocollants et badges « Générations futures », **créés spécialement pour leurs événements.**

Outils de communication numérique

Une nouvelle page des relais locaux a vu le jour, plus intuitive et plus claire en tenant compte des avis formulés par chacune et chacun des bénévoles.

Aussi, la refonte de notre site internet a permis d'accorder davantage de visibilité aux relais et aux actions qu'ils organisent.

Newsletter

L'augmentation des inscrits à notre newsletter est régulière depuis de nombreuses années. Prochainement, nous allons optimiser nos envois et développer des stratégies adaptées en fonction des personnes ciblées. Nous comptons aussi optimiser notre site internet afin d'obtenir plus d'inscriptions à notre listing avec la mise en place d'un « toaster » sur nos pages d'actualités permettant aux internautes de s'inscrire rapidement à notre liste de diffusion. A noter que nous avons en tout, outre nos inscrits à notre newsletter, plus de 92500 contacts dans nos différents listings.

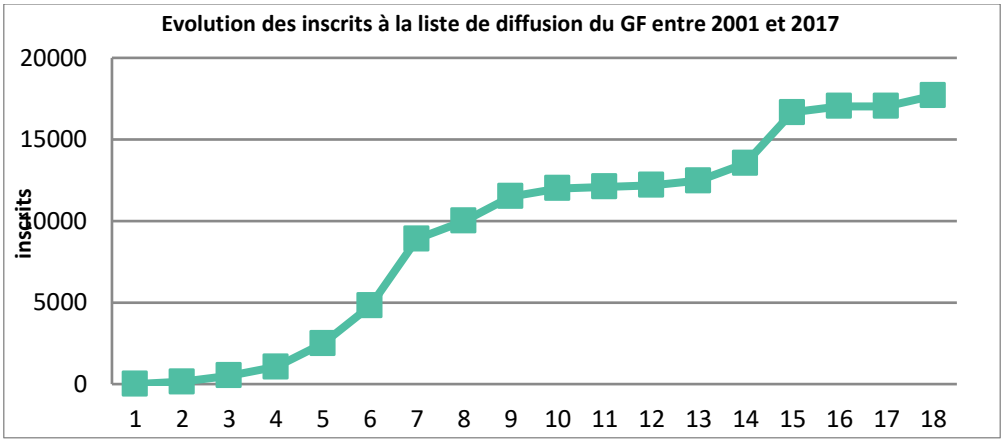

Réseaux sociaux

Dans ce domaine aussi notre croissance est régulière. Elle s'est même accélérée en 2017 et nous comptons bien renforcer cette dynamique en 2018 en ayant une planification mieux établie et grâce à des échanges avec des professionnels du web.

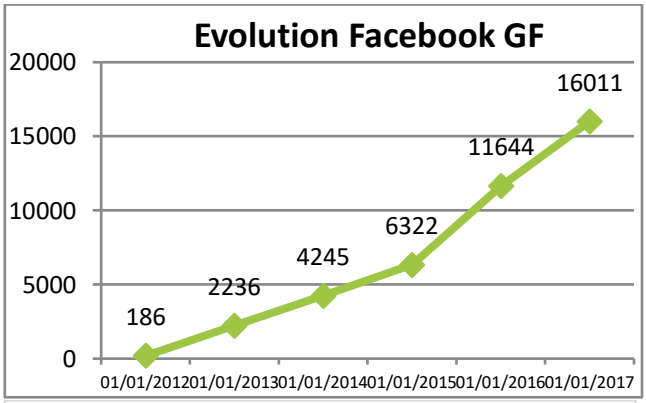

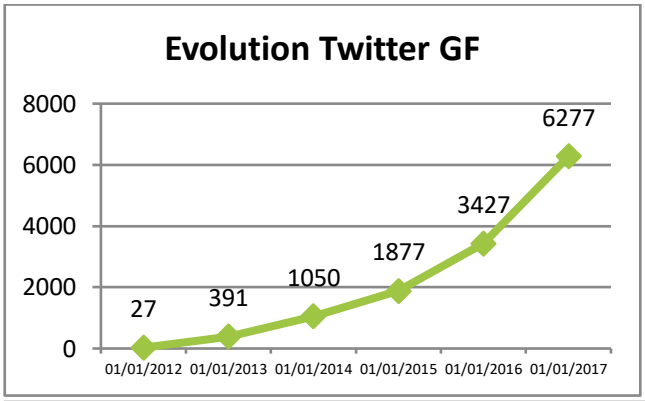

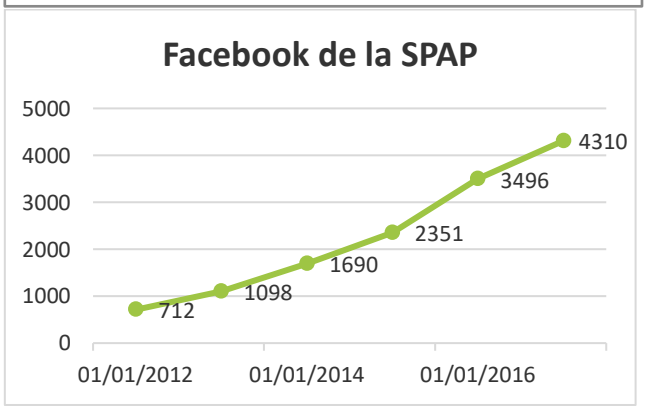

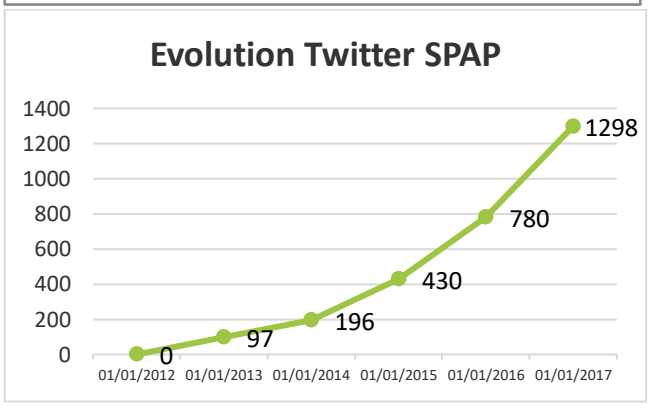

Sites Internet

Pour la première fois fin 2016, le site de Générations Futures était entré dans le premier million de sites au niveau mondial (classement en fonction du trafic)

Et en 2017 nous n'avons jamais quitté cette zone ! Les flèches en rouge montrent les pics correspondant à la publication de nos rapports et témoigne de l'effet immédiats sur notre visibilité.

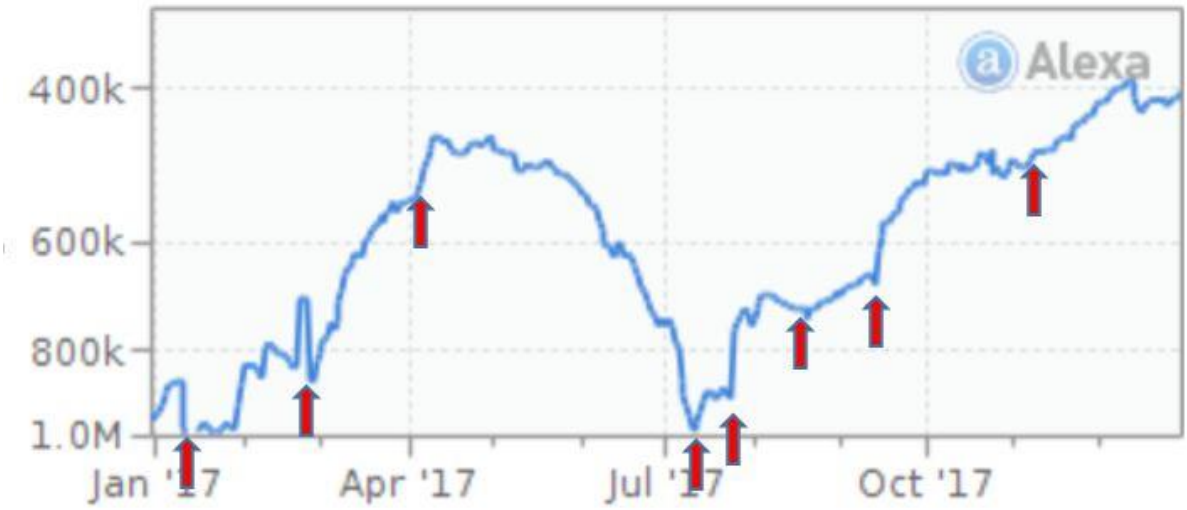

Comme le montre les données sur google analytics, globalement nous avons eu une augmentation des sessions entre 2016 et 2017 (+ 2%) et plus d'utilisateurs (+0,36%). Le pic en 2016 au mois d'avril correspond à la mise en ligne de notre carte des victimes des pesticides qui a généré un très grand trafic. Les pics de 2017 correspondent à la sortie de nos différents rapports, ils sont cohérents avec les pics qui apparaissent aussi sur Alexa.

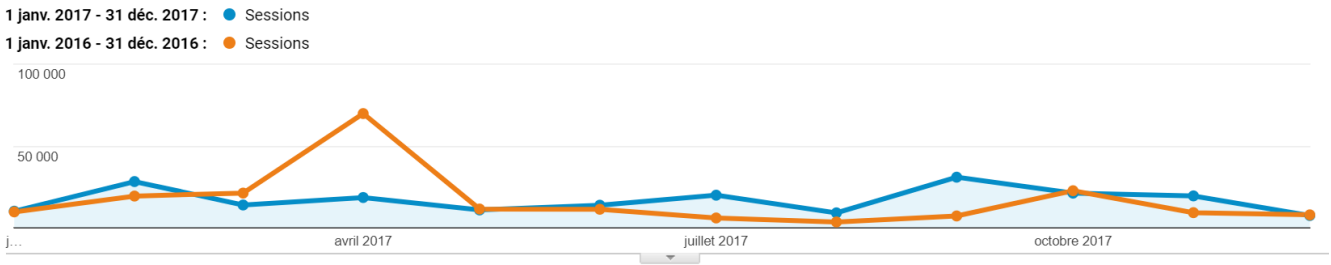

Les statistiques sont une chose mais elles ne disent pas grand-chose du contenu de notre action. C'est ce que nous vous proposons maintenant de découvrir dans les pages qui suivent.

Santé

La santé est au cœur des préoccupations de Générations Futures. Cette année, trois gros dossiers ont mobilisé notre attention : les perturbateurs endocriniens, les victimes et le glyphosate. A côté de ces dossiers, notre temps a aussi été employé à faire de la santé environnementale un enjeu des élections qui se sont tenues cette année (présidentielles et législatives), ainsi qu'à maintenir notre haut niveau de vigilance sur les questions règlementaires et scientifiques en pratiquant une veille régulière dans ces domaines.

Perturbateurs endocriniens

Depuis le début des années 2000, Générations Futures travaille sur le dossier des perturbateurs endocriniens (PE). Percevant l'enjeu sanitaire qui entoure ce dossier, nous n'avons eu de cesse d'alerter sur les conséquences de ces substances surtout pour les populations vulnérables.

2017 a été une année particulièrement cruciale sur ce dossier car l'UE devait voter pour la définition des critères permettant de dire si oui ou non une substance peut être considérée comme PE. Ce vote fait suite notamment à l'adoption du Règlement pesticides et de la Directive biocides. Outre les actions de plaidoyer habituelles avec des lettres aux instances concernées, nous avons aussi réalisé des enquêtes qui ont marqué les esprits. Ce fut encore le cas en 2017.

EXPPERT 8 : des PE dans l'eau

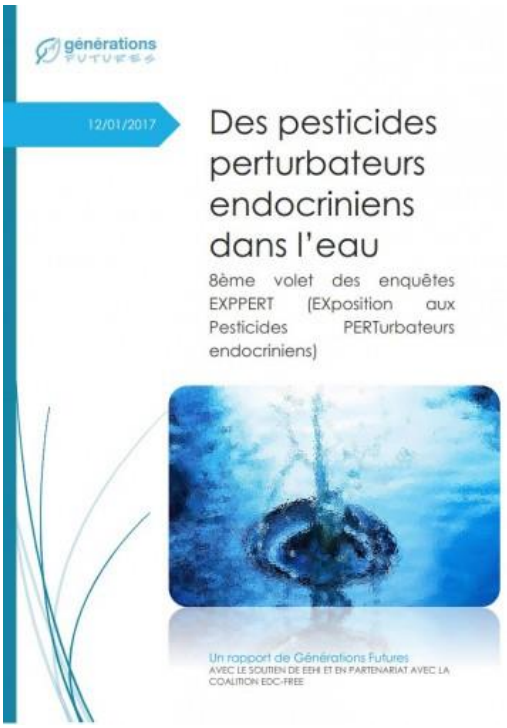

Le 12 janvier nous avons publié un nouveau rapport EXPPERT intitulé Des pesticides perturbateurs endocriniens dans l'eau.

Pour réaliser ce document, nous avons effectué un travail d'analyse encore jamais réalisé dont l'objectif était de savoir si parmi les résidus de pesticides - ou les produits de dégradation de ces pesticides - trouvés dans les enquêtes citées il y avait des molécules potentiellement perturbatrices du système endocrinien (PE). Les résultats obtenus, et détaillés dans notre rapport EXPPERT 8, montraient malheureusement que 73,3% des pesticides (ou leurs produits de dégradation) les plus quantifiés dans les eaux de surface (soit 11/15) en métropole en 2013 sont suspectés d'être des perturbateurs endocriniens (PE) et que 53,3% des pesticides (ou leurs produits de dégradation) les plus quantifiés dans les eaux souterraines en métropole en 2013 sont suspectés d'être PE, soit 8 des 15 molécules classées.

Ce rapport publié en début d'année a permis de remettre rapidement la pression sur ce dossier et d'obtenir aussi une question écrite au Sénat.

Présence de perturbateurs endocriniens dans l'eau

14e législature

Imprimer | Envoyer par courriel | Ajouter aux favoris | S'abonner à cette recherche

◄ Document précédent | Document suivant ►

Question écrite n° 25500 de Mme Leila Aïchi (Paris - Écologiste)

publiée dans le JO Sénat du 23/03/2017 - page 1160

Mme Leila Aïchi attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la présence de perturbateurs endocriniens dans les canalisations, dans les rivières ainsi que dans les nappes phréatiques.

En effet, l'ONG « Générations Futures » a publié un état des lieux alarmant en janvier 2017 montrant que plus de 70 % des pesticides trouvés dans les eaux de surfaces sont suspectés d'être des perturbateurs endocriniens et que plus de 50 % des pesticides trouvés dans les nappes phréatiques en métropole ainsi que dans l'eau du robinet sont également des perturbateurs endocriniens « suspectés », et donc particulièrement dangereux pour la santé.

Position du Sénat

Durant ce mois de janvier, nous avons pris part à une audition au Sénat qui préparait la sortie d'un rapport d'information sur les perturbateurs endocriniens (voir : Rapport d'information: Les perturbateurs endocriniens, un enjeu de santé publique Rapport d'information n° 293 (2016-2017) sur les perturbateurs endocriniens dans les produits phytopharmaceutiques et les biocides.) . Dans le même temps, la commission des affaires européennes du Sénat publiait une proposition de résolution très critique vis-à-vis de la position de la Commission européenne (voir : Perturbateurs endocriniens : même les Sénateurs français critiquent la position de la Commission européenne !)

EXPPERT 9 : Analyse de cheveux de V.I.P

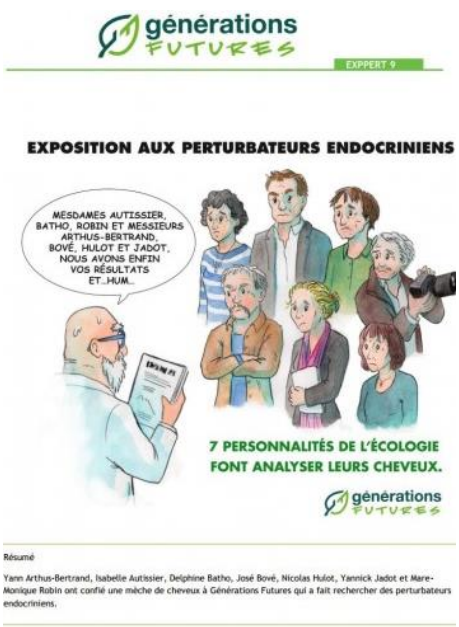

Souhaitant maintenir une pression forte avant le vote de l'UE sur les critère PE (à cette date nous ignorions encore quand ce vote devait tomber), nous avons publié le 23 février un nouveau rapport sur l' Exposition aux perturbateurs endocriniens de 7 personnalités du monde de l'écologie faisant analyser leurs cheveux.

Nous avons proposé à ces personnalités du monde de l'écologie de nous confier une mèche de cheveux que nous avons fait analyser par un laboratoire compétent. Ont répondu présents : Yann Arthus-Bertrand, Isabelle Autissier, Delphine Batho, José Bové, Nicolas Hulot, Yannick Jadot et Marie-Monique Robin.

Nous avions fait rechercher aussi bien des pesticides, des plastifiants (bisphénols et phtalates) que des PCBs. Résultats ? 100% des personnalités avaient dans le corps chacune des familles de produits analysés ! On trouvait entre 36 (D. Batho) et 68 (I. Autissier) perturbateurs endocriniens par personnalité. Les quantités trouvées variaient de 9031 pg/mg de PE (D. Batho) et 158643 pg/mg (I. Autissier) montrant clairement que l'exposition des personnes n'était pas uniforme mais variait considérablement en fonction de l'environnement dans lequel elles évoluent et/ou ont évolué.

Ce rapport a eu un très large écho médiatique.

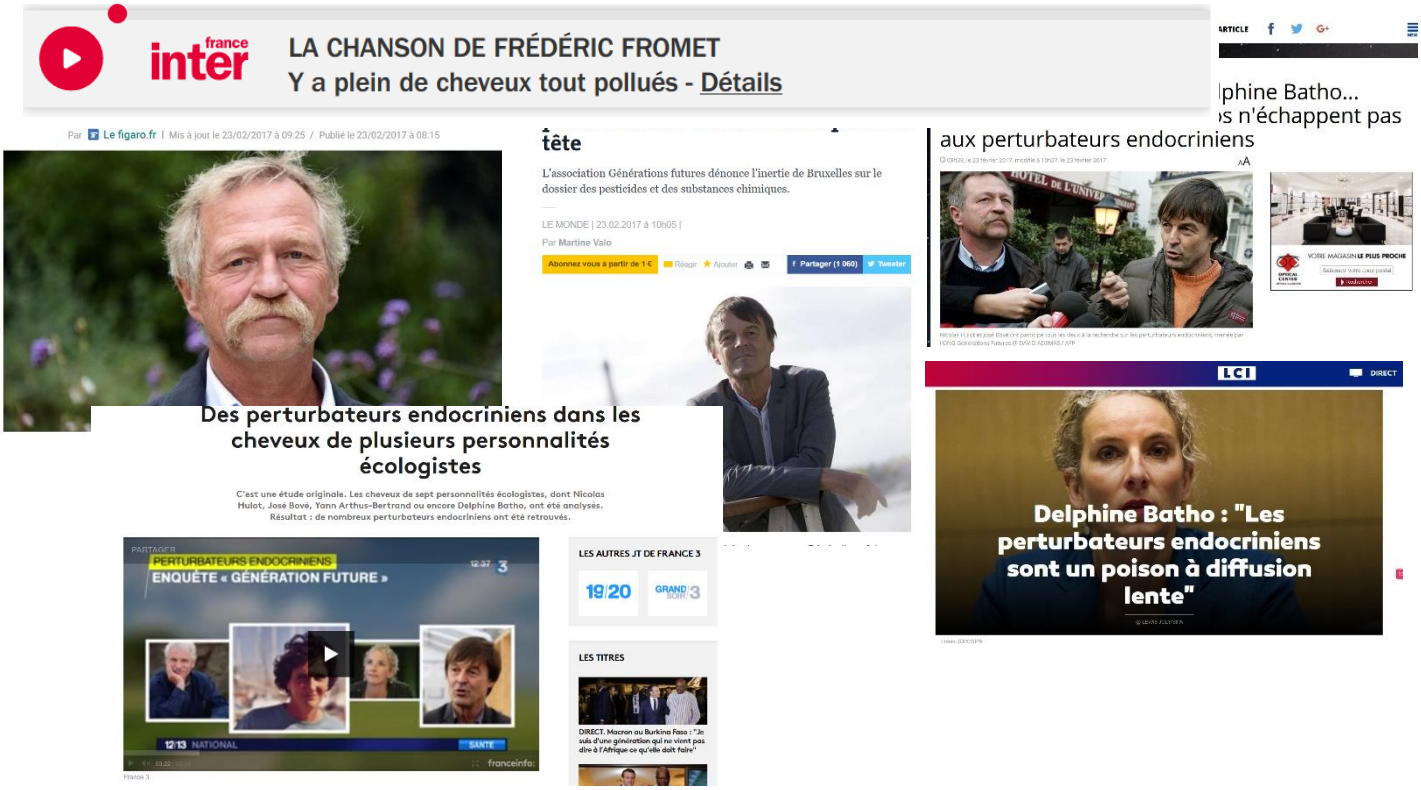

Les revers de la Commission européenne

Entre le 28 février et le 30 mai, la Commission européen subit revers sur revers, n'obtenant jamais la majorité qualifiée nécessaire pour l'adoption de sa – mauvaise – proposition (voir les articles ci-dessous parus sur notre site durant cette période) :

- Le 28 février 2017 Perturbateurs endocriniens – bonne nouvelle: la Commission européenne subit un nouveau revers !Après sa désillusion du 21 décembre 2016, la Commission européenne subit un nouveau revers
- Le 16 mai 2017 Perturbateurs endocriniens : vote prévu demain mercredi 17 mai ou jeudi 18 mai! Rappel des faits : Depuis près d'un an maintenant (et avec 3 ans de retard), la...Lire la suite >
- Le 18 mai 2017 Union européenne : Nouveau report de vote sur le dossier des perturbateurs endocriniens
- Le 30 mai 2017 Perturbateurs Endocriniens : grâce à la fermeté de la France, toujours pas de vote!

Pour escompter une amélioration de la proposition de la Commission européenne, Générations Futures et un grand nombre de ses partenaires maintiennent la pression. Ainsi le 16 juin, notre partenaire Léa Nature nous associe à sa campagne sensibilisant sur les perturbateurs endocriniens (voir Perturbateurs endocriniens: « Moi si j'étais grande »)

Mi-juin, nous apprenons que le vote pourrait avoir lieu finalement début juillet (voir : Perturbateurs Endocriniens: le vote « final » serait pour début juillet), c'est d'ailleurs à cette période que nous rencontrons Nicolas Hulot et son cabinet pour lui faire part de nos craintes. Nous profitons de cette date limite pour interpeller de nouveau le gouvernement français et lui demander de maintenir une position ferme sur ce dossier des PE notamment à l'aide d'un sondage (voir 21 juin 2017 Sondage exclusif sur les perturbateurs endocriniens)

Cette action, sur le moment, porte ses fruits, puisque le 23 juin Nicolas Hulot semble prendre une bonne position lors d'un entretien radiophonique avec le présentateur JJ Bourdin (voir : Perturbateurs endocriniens : Générations Futures se félicite de la prise de position de Nicolas Hulot)

Mais voilà, le 4 juillet 2017, la France accepte de voter pour cette proposition de la Commission qui nous parait bien trop faible au regard des enjeux sanitaires qui entourent cette question des perturbateurs endocriniens (voir : Perturbateurs endocriniens : la France permet l'adoption de critères insuffisants pour protéger la santé humaine et l'environnement !)

Notre association se saisit alors de la dernière possibilité qui lui reste pour miser sur une évolution de la proposition : faire agir le parlement européen qui peut déposer une objection contre cette proposition de la Commission, l'obligeant alors à soumettre au vote des Etats Membres un nouveau texte. Ainsi, le 10 juillet 2017, nous lançons une pétition couplée à notre outil d'interpellation sur twitter pour demander aux internautes d'interpeller leurs élu.e.s (voir : Perturbateurs Endocriniens : demandez aux Eurodéputés de refuser une définition inefficace !).

Le gouvernement tente de justifier son choix et publie rapidement (le 17 juillet 2017) une liste de perturbateurs endocriniens prioritaires. Générations Futures dénonce dans un article la supercherie (voir : [Perturbateurs endocriniens] Générations Futures met en garde sur l'intérêt des listes publiées par le ministère de l'Ecologie Perturbateurs endocriniens)

De notre côté, même durant l'été, nous ne relâchons pas la pression et notre action est même reprise par un Youtubeur en vogue « Osons Causer » qui publie une vidéo sur le sujet des PE le 1er août 2017 et qui a depuis été vue plus de 150 000 fois (voir : Perturbateurs endocriniens : la vidéo pertinente de Osons Causer)

La proposition de la Commission sur les PE arrive au vote du parlement européen au début de l'automne. Ainsi, le 28 septembre 2017, d'abord la Commission Environnement du parlement (COM ENVI) puis la plénière (le 04/10) auront à voter pour ou contre l'objection faite au texte de la Commission européenne. En amont de ces votes (le 21/09) nous réactivons nos réseaux (voir : Vote majeur au parlement européen sur les perturbateurs endocriniens les 28/09 et 03/10! A vos Tweets!), le 26/09 nous diffusons un document juridique qui montre en quoi cette proposition de la Commission est illégale (voir : Perturbateurs endocriniens: une analyse juridique de la proposition de la Commission européenne montre que celle-ci est illégale).

Forts de ces pressions, le 28 septembre nous obtenons une première victoire ! En effet, la COM ENVI a suivi les attentes de la société civile et a voté pour l'objection (et donc le refus) de la proposition de la Commission. C'est une première victoire inespérée qu'il va falloir convertir lors du vote en plénière prévu le 04/10. (Voir : 1ère victoire : La Commission environnement du parlement européen vote

contre la mauvaise proposition de la Commission européenne Perturbateurs endocriniens : Par 36 voix contre 26).

Et là le 4 octobre se produit l'improbable ! Grâce à la pression citoyenne, la plénière du parlement européen rejette la proposition de la Commission !(voir [Vote crucial] Au parlement européen ce jour sur le dossier des perturbateurs endocriniens) et [Victoire] Le Parlement européen rejette la mauvaise proposition de la Commission européenne sur les perturbateurs endocriniens).

Que se passe-t-il alors ? La Commission doit proposer aux Etats Membres une nouvelle proposition de texte. Le vote arrive mi-décembre, le 13 décembre précisément. Entre temps, notre ONG avec la plateforme EDC-Free aura maintenu une grande pression qui n'aura pas suffi pour obtenir une modification du texte en profondeur mais qui aura malgré tout abouti à la suppression de la référence à la dérogation possible concernant certains PE se trouvant être mis sur le marché justement du fait de leur action PE. Le 13 décembre donc **Les États membres adoptent la nouvelle version de critères scientifiques pour déterminer les pesticides perturbateurs endocriniens**.

Le dossier des PE n'est pas clos pour autant car une bataille est toujours possible autour de la question des lignes directrices mais aussi dans chaque Etat-Membre avec la possibilité pour le pays d'autoriser ou non sur son territoire telle ou telle substance active suspectée d'être PE.

Le dossier des perturbateurs endocriniens prend aussi tout son sens dans le combat que nous menons pour protéger les personnes exposées aux pesticides et soutenir les victimes des pesticides. C'est pourquoi chaque année nous ne manquons pas de nous investir sur ce dossier.

Victimes des pesticides

Dossiers juridiques

Arrêté 2006/2017

La question des victimes des pesticides mobilise toute notre attention chaque année. Une partie de notre année a été consacrée à l'arrêté portant sur l'utilisation des pesticides. Pour rappel, cet arrêté a été attaqué par les producteurs de pommes au conseil d'Etat (CE) pour non notification du texte à l'Union européenne. Le CE a alors donné raison à ces producteurs et a contraint la France à se doter d'un nouveau texte qui soit ensuite notifié à l'UE. Nos organisations ont vu alors dans cette opportunité la possibilité d'obtenir un texte qui soit plus protecteur vis-à-vis de la santé et de l'environnement. Evidemment nos opposants œuvraient dans le même temps dans le sens contraire. Une bataille s'est livrée autour de la rédaction d'un nouveau texte (pour en savoir plus sur ce point, lire nos articles passés ici https://www.generations-futures.fr/?s=arr%C3%AAt%C3%A9+2006)

Finalement, le texte présenté fin 2016 était loin de nos attentes et fut soumis à la consultation du public mi-janvier 2017 (voir Arrêté 2006: une consultation publique pour un texte qui ne protège personne). Mi-février 2017, notre association était conviée – avec d'autres organisations –à une réunion de présentation de ce « nouvel » arrêté dans le cadre de la Commission des Produits Phytosanitaires, des Matières Fertilisantes et des Supports de Cultures, instance du ministère de l'Agriculture dont nous sommes membre officiel. Nous avons profité de cette tribune pour réaffirmer, avec nos partenaires, la nécessité d'un texte protecteur mais aussi dénoncer la manière dont les « négociations » autour du texte s'étaient déroulées. (voir : Révision de l'arrêté de 2006 sur les pesticides: Générations Futures réaffirme la nécessité de protéger les riverains.)

Il était hors de question pour notre association, ainsi que pour certains de nos partenaires, d'en rester là. Nous avons donc décidé de déposer trois recours devant le Conseil d'Etat contre ce texte. Ces recours ont été présentés à la presse le 7 novembre 2017 et déposés le 8 novembre (voir : 3 recours juridiques au Conseil d'État contre l'arrêté sur l'utilisation des pesticides)

Nous sommes actuellement dans l'attente des jugements de ces recours qui, nous l'espérons, nous permettront d'obtenir, si ce n'est l'annulation, au moins la modification de ce texte afin de le rendre plus protecteur pour notre santé et notre environnement.

Affaire Villeneuve de Blaye

Toujours sur le volet juridique, nous avons appris, début septembre, que le juge en charge de l'affaire des enfants intoxiqués dans le blayais par des pulvérisations de pesticides avait transmis une ordonnance de non-lieu au prétexte que rien ne prouvait que le vent était supérieur à force 3 sur la zone exposée (et ce malgré les relevés météo significatifs selon nous) et que rien ne prouvait non plus que les malaises des enfants et de l'institutrice étaient dus aux pesticides épandus. Notre association, avec l'aide de son avocat Maitre Lafforgue, a bien sûr décidé de faire appel de ce jugement. Cette affaire va donc encore nous occuper en 2018. (Lire : Justice : Intoxication d'enfants dans une école par des pesticides dans le blayais Affaire Villeneuve de Blaye : le juge d'instruction transmet une ordonnance de non-lieu.)

Justice pesticides

Enfin, fin septembre 2017, nous avons participé au lancement d'une nouvelle structure « Justice pesticides » dont le but est de recenser toutes les actions juridiques entreprises sur le dossier des pesticides aussi bien en France, que dans l'UE et même au niveau international. Notre association est membre du CA de cette organisation et contribuera à l'alimenter (lire Lancement de l'association Justice pesticides)

Soutien aux victimes et hommage

Il est toujours important pour Générations Futures de témoigner de son soutien à toutes celles et ceux, victimes des pesticides, qui se mobilisent partout en France. Ainsi, nous avons pris part le 8 octobre à la marche blanche organisée par Marie-Lys Bibeyran dans le Médoc pour dénoncer la situation des victimes. (lire : Marche Blanche à Listrac-Médoc dimanche 8 octobre 2017 à 14h30)

L'année a aussi été marquée, malheureusement, par le décès d'une victime des pesticides que nous avons accompagnée pendant de longues années. En effet, le 21 août nous avons tenu à rendre hommage à Jean-Marie Bony, l'un des tout premiers professionnels victime des pesticides qui s'était adressé à nous il y a de cela 10 ans et qui est décédé en 2017 des suites de son Lymphome non hodgkinien lié à son exposition aux pesticides (lire : Hommage à Jean-Marie Bony, victime des pesticides)

Analyses : des aires de jeux et des pesticides

Depuis quelques temps l'idée de faire des analyses de pesticides dans des aires de jeux nous tentait grandement… Eh bien nos collègues italiens nous ont devancés et comme il était important pour nous de valoriser l'excellent travail qu'ils avaient mené nous avons décidé de traduire leur rapport et de le diffuser en France mi-novembre. Rien ne dit que dans les prochains mois nous n'ayons pas le désir de reproduire l'expérience en France… (Lire : Des pesticides agricoles dans des aires de jeux Zones agricoles du sud Tyrol : 40 % des aires de jeux analysées contaminées par des pesticides.)

La saga du glyphosate

Evidemment, la saga du glyphosate nous a bien mobilisés en 2017. Nous n'avons cessé de maintenir une pression ferme sur ce dossier, à la fois en collaborant avec de nombreuses autres ONG mais aussi en menant nos propres actions qui ont eu des répercutions au niveau de l'UE. Retour sur une année de combat !

ICE

Afin d'agir collectivement sur ce dossier emblématique du glyphosate, et plus généralement sur la question de l'homologation des pesticides, nous avons très vite été associés à l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) portée par l'organisation européenne WeMove. Celle-ci a souhaité que Générations Futures devienne le relais de l'ICE pour la France. Nous avons endossé avec plaisir cette responsabilité et avons rapidement collaboré avec d'autres acteurs pour rendre visible cette ICE et atteindre l'objectif fixé pour l'UE : 1 million de signataires (dont 55500 pour la France). Ainsi, le 8 février nous lancions officiellement l'ICE #StopGlyphosate (lire Signez l'ICE demandant l'interdiction du glyphosate et Glyphosate: lancement ICE Initiative Citoyenne Européenne (ICE) et démocratie participative)

Nous n'avions pas beaucoup de temps pour que cette ICE aboutisse et pèse dans les négociations en cours qui se tenaient à Bruxelles dans le cadre de la ré-autorisation du glyphosate. Il fallait rapidement obtenir le nombre de signataires requis, les faire valider et ensuite pouvoir les soumettre à l'UE. Pour mettre le maximum de chances de notre côté, toutes les organisations ont diffusé autant que possible cette ICE dans leurs réseaux et organisé des événements (voir Journée d'action contre le glyphosate et ICE Glyphosate: plus que 5 semaines pour obtenir 1 million de signatures!)

Et fait remarquable, en moins de 4 mois nous avions atteint l'objectif fixé ! Le 15 juin 2017, nous pouvions annoncer fièrement que nous avions réussi à réunir le million de signatures (voir : #ICE Ensemble nous l'avons fait : Plus d'un million d'Européens s'opposent à la ré-autorisation du glyphosate)

Le 12 octobre, l'ICE a alors été soumise officiellement à l'UE (lire : #ICE : L'Initiative Citoyenne Européenne #glyphosate vient d'être soumise à l'Europe) et le 20 novembre 2017, la coalition #StopGlyphosate qui portait cette ICE, et dont est membre notre association, était entendue au Parlement européen (lire La coalition #StopGlyphosate entendue au Parlement européen sur l'ICE).

Dans les lignes qui suivent, vous pourrez constater que si cette ICE aura été pour nous un outil de pression, il n'aura pas été le seul. Générations Futures a ponctué l'année de diverses actions détaillées ci-après.

Premier rapport : urines et glyphosate

Depuis de nombreuses années maintenant, Générations Futures a développé une expertise sur les analyses montrant la présence de pesticides dans les aliments ou encore dans les cheveux. Cela fait des années que nous sortons des rapports mais jamais nous n'avions ciblé le glyphosate pour la simple et bonne raison qu'il est difficile de faire analyser cette molécule qui nécessite un protocole spécifique. Cela étant, connaissant les enjeux autour de cette molécule pour cette année, il nous paraissait indispensable de révéler la présence de cette molécule au travers de diverses analyses. Ainsi, le 6 avril 2017, nous publiions notre première enquête qui avait pour objectif de répondre à la question : Quelle exposition des français au glyphosate (herbicide le plus vendu au monde) ?

30 « cobayes » avait confié leurs urines à Générations Futures afin d'y rechercher ce fameux glyphosate. Résultats ? 100% des échantillons contenaient des résidus de cet herbicide classé cancérigène probable par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC).

Parmi les cobayes, de nombreuses personnalités ont bien voulu nous confier un échantillon :

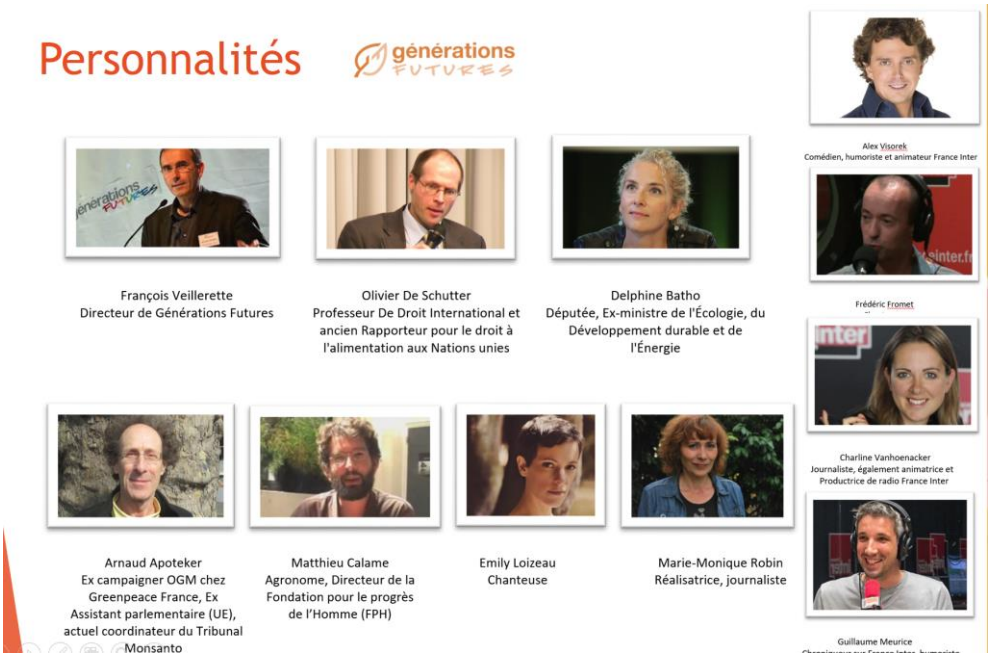

Notre enquête démontrait l'omniprésence de cette molécule dangereuse dans nos organismes :

- 100 % des échantillons analysés contenaient du glyphosate à une concentration supérieure à la valeur minimale de quantification du test (LQ = 0,075ng/ml).
- La concentration moyenne de glyphosate trouvée dans les 30 échantillons était de 1.25 ng/ml d'urine
- La valeur la plus faible trouvée était de 0.09 ng/ml, la plus élevée de 2,89 ng/ml soit 32,11 fois plus élevée que la valeur la plus faible.
- 96 % (29 concentrations sur 30) des concentrations étaient supérieures à la concentration maximale admissible pour un pesticide dans l'eau de 0.1 ng/ml.

Cette enquête a eu de nombreuses retombées médiatiques et a permis de mettre une première pression sur nos décideurs.

JEUDI 06 AVRIL 2017 À 18:49

PUBLIC SENAT #AuCœurDuDébat

Glyphosate : le cri d'alarme de Générations futures

Ce matin, l'association Générations futures présentait son nouveau rapport sur l'exposition des Français au glyphosate, après avoir mené une étude auprès de trente personnes pour rechercher si l'herbicide était présent dans leur organisme. Les résultats sont sans appel : 100% des échantillons d'urine analysés contenaient du glyphosate.

franceinfo Radio France

Mis à jour le 06/04/2017 | 07:17
publié le 06/04/2017 | 06:50

Du glyphosate retrouvé en quantité importante dans les urines de 30 cobayes par Générations Futures

L'association Générations Futures, qui a fait analyser les urines de 30 personnes, a relevé la présence de glyphosate dans 100% des échantillons. Certains ont même des taux 30 fois supérieurs aux autres.

Planète

PLANÈTE | COP22 | One Planet Summit | Climat | Énergies | Biodiversité | Santé-environnement

ARTICLE SÉLECTIONNÉ DANS LA MATINALE DU 06/04/2017 > Découvrir l'application

Des taux hors normes de glyphosate dans les urines de personnalités

L'association Générations futures a mesuré les traces du pesticide, « cancérogène probable » selon l'OMS, chez une trentaine de volontaires.

Le Monde | 06.04.2017 à 10h39 • Mis à jour le 07.04.2017 à 11h35 |
Par Fanny Guiné

Avis des agences vs les experts

Mi-mars, nous attendions l'avis de l'ECHA qui est tombé et qui comme on pouvait s'y attendre était mauvais dans le sens où pour cette agence, le glyphosate n'est pas cancérogène (Lire Glyphosate: l'avis de l'ECHA (agence européenne évaluant les produits chimiques) vient de tomber et …Pour l'ECHA: le glyphosate n'est pas un cancérogène, contredisant en cela l'avis de l'autorité mondiale.)

Forte de cet avis, la Commission européenne relançait, mi-mai, la procédure d'autorisation de cet herbicide (lire La Commission européenne relance la procédure pour autoriser le #glyphosate)

Il était important pour nos ONG de décortiquer l'avis de l'ECHA et de l'EFSA. C'est ce que nous avons fait grâce à l'excellent travail de l'association Global 2000 qui le 13 juillet 2017 rendait public un rapport démontrant que les autorités européennes étaient en infraction de leurs propres règles. Nous avons rendu public ce rapport en France et nous en avons fait une traduction – d'abord le résumé puis le rapport complet (lire Glyphosate et cancer : Les autorités européennes en infraction de leurs propres règles !)

Nouveau vote et position de la France

Malgré la trêve estivale, notre association a maintenu la pression sur ce dossier. D'autant qu'un vote était prévu mi-juillet (lire : Glyphosate: réunion les 19 et 20 juillet au niveau de l'UE pour discuter de sa ré-homologation) et qu'ensuite un autre – après un nouveau revers de la Commission européenne – était prévu à la rentrée de septembre.

Dans la perspective du vote de septembre, nous avons voulu remettre la pression sur le nouveau ministre de l'Ecologie. Mi-août nous lancions une pétition qui, en quelques heures, nous permettait de réunir quelque 23000 signataires pour inciter N. Hulot à dire non à la réautorisation du glyphosate, d'autant qu'il ne s'était pas encore clairement exprimé en tant que ministre sur ce dossier (voir Glyphosate: Nicolas Hulot, dites NON à la ré-homologation du glyphosate!)

Ensuite, le 24 août nous rendions publique la traduction complète du rapport de nos collègues de Global 2000 qui n'avait pas encore été diffusé en français (lire : Glyphosate et cancer: Pourquoi la France doit dire NON à la ré-autorisation du glyphosate lors de la prochaine réunion européenne?)

Et forte de cette double pression, notre association a pu se réjouir d'entendre, le 30 août, Nicolas Hulot réaffirmer la position de la France contre l'autorisation du glyphosate (lire Glyphosate : La France dit NON à sa ré-homologation !)

Le hic c'est que cette position du ministre de l'Ecologie ne semblait pas tout à fait convenir à la fois au ministre de l'Agriculture et au premier ministre… Il était donc primordial pour nos ONG de ne pas rester sans rien faire…

Deuxième rapport : aliments et glyphosate

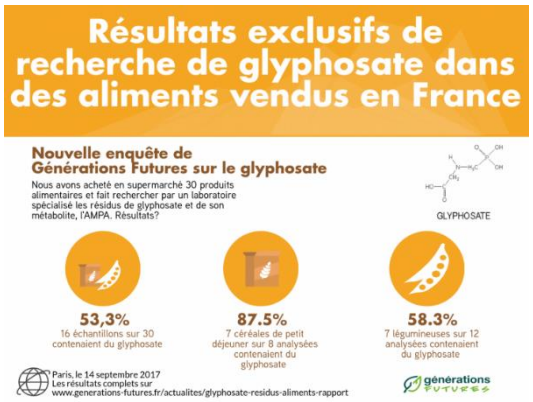

Ainsi, le 14 septembre, nous avons publié une nouvelle enquête qui cette fois portait sur la présence de glyphosate dans les aliments. Notre objectif était d'éclairer les raisons pour lesquelles nous avions retrouvé en avril du glyphosate dans les urines de nos 30 cobayes et de l'expliquer par la présence de résidus de glyphosate dans les aliments. Lire Résultats exclusifs de recherche de glyphosate dans des aliments vendus en France Enquête de Générations Futures

Nos résultats montraient la présence de résidus de glyphosate dans 53,3% de nos échantillons. Cette nouvelle enquête a fait l'objet de retombées médiatiques très importantes qui, nous le savons, ont été utiles à Nicolas Hulot pour maintenir une position de la France contre l'autorisation du glyphosate.

Quelques exemples des retombées médiatiques TV

Septembre – octobre : la pression s'accroît

Chaque semaine, il nous a fallu être en alerte et en action. Trouver des idées et des outils pour interpeller nos décideurs pour qu'ils maintiennent une position en faveur de la fin du glyphosate et inciter d'autres Etats-Membres à nous rejoindre sur cette position. Nous avons pu appuyer certains de nos arguments sur les fameux « Monsanto papers » et aussi sur le travail d'analyse des carences de l'homologation révélées au niveau de l'UE. Forts de ces arguments, nous avons interpellé notre Président en mettant en avant la nécessité d'exiger une enquête sur l'affaire des « copié-collé » trouvés dans l'avis du BFR sur le glyphosate sur lequel l'EFSA puis la Commission ont fondé leurs avis pour la réautorisation du glyphosate (lire notre article du 22 septembre 2017 Évaluation du Glyphosate : La France doit exiger une enquête sur l'affaire du copié-collé des données de Monsanto)

Fin septembre, après les déclarations de N. Hulot fin août, c'était au tour du premier ministre Edouard Philippe de s'exprimer sur le dossier du glyphosate. Sa position alors a fait l'objet d'une vive critique de la part de notre association (lire : Glyphosate : une « possible » interdiction sous conditions inacceptables !). Alors même que deux jours après ces déclarations, le 27 septembre, était publiée une nouvelle étude, réalisée dans le cadre de notre projet de recherche (PICRI) et menée en partenariat avec la Région IDF et le chercheur Ch. Vélot, démontrant une fois de plus la nocivité à faibles doses du RoundUp, le produit commercial dans lequel on retrouve le fameux glyphosate (lire : Etude scientifique: Le Roundup® peut perturber les cellules sans effets visibles sur l'organisme entier)

Alors que l'on apprenait la nouvelle date prévue pour le vote sur l'autorisation ou non du glyphosate pour 5 ans (lire Glyphosate: La Commission Européenne prévoit le vote sur le glyphosate le 25 octobre…), quatre temps forts sont venus rythmer l'avant-vote :

- Le 18 octobre, le réseau européen dont nous sommes membres, PAN Europe rendait publics au parlement européen une vidéo à laquelle notre association a contribué et un rapport mettant à l'honneur les alternatives au glyphosate notamment au travers de témoignages d'agriculteurs dont des français que nous étions allés filmer (lire et voir Glyphosate : les alternatives sont déjà utilisées à travers l'Europe !)
- Le 19 octobre, les eurodéputés de la Commission Environnement votaient pour une sortie du glyphosate en 3 ans. Ce vote n'était pas attendu. En outre, nous devions attendre le 24 octobre pour le vote en plénière. D'ici là, nous avons activé autant que possible notre outil d'interpellation sur twitter (voir Glyphosate: les europdéputé.e.s de la commission environnement vote pour une sortie du glyphosate dans les 3 ans Glyphosate)
- Le 20 octobre, et au vu des déclarations contradictoires entre les différents ministres (environnement, agriculture et le PM), nous avons initié une lettre co-signée par 33 autres ONG à l'attention du Président de la République publiée dans Libération et que nous lui avons remise, ainsi que l'ICE, via un rendez-vous à l'Elysée avec certains de ses conseillers (lire Lettre ouverte glyphosate : Cinq bonnes raisons de tenir vos engagements et Glyphosate : des ONG remettent à Emmanuel Macron l'Initiative Citoyenne Européenne et une lettre ouverte Glyphosate)
- Le 24 octobre, le parlement européen confirmait en plénière sa volonté de voir l'UE sortir du glyphosate (lire : Le Parlement européen pour une sortie du glyphosate d'ici 5 ans !.) Ce vote était inespéré. Certes, contrairement à ce que les eurodéputés de la COM ENVI avait souhaité – une sortie en 3 ans – la plénière elle avait préféré une sortie en 5 ans. Mais aux vues des énormes pressions sur ce dossier, nos ONG ne pouvaient que se réjouir de ce vote, d'autant qu'il tombait la veille du vote « final » prévu le lendemain.

Pourtant, malgré toutes cette pression, le 24 octobre La Commission européenne présentait une nouvelle proposition…toujours aussi inacceptable ! Et finalement…le 25 octobre, le vote n'avait toujours pas lieu…Ce qui constituait un énième - nous avons cessé de les compter - revers pour la Commission européenne (lire : Glyphosate : toujours pas de vote !)

Troisième rapport : les carences de l'évaluation du glyphosate

Donc dans l'attente de la date butoir, qui de toute façon devait tomber inévitablement avant le 15 décembre, Générations Futures a voulu finir ce combat contre le glyphosate en publiant début novembre un ultime rapport apportant des preuves sur la manière dont les évaluateurs du glyphosate ont rejeté de manière honteuse certaines études démontrant pourtant la toxicité du glyphosate.

Les résultats de ce rapport, portant sur l'analyse des motifs de rejets des études montrant une toxicité du glyphosate, sont atterrants.

- Tout d'abord le rapport d'évaluation des risques du glyphosate (le RAR) ne contient que 51% des études universitaires publiées qui devraient s'y trouver (c'est-à-dire 76) …dont seulement 24 ont été discutées de quelque façon que ce soit.
- De même de nombreuses études de l'industrie ne sont tout simplement pas évaluées en donnant une raison scientifique spécifique pour rejeter ou accepter leurs conclusions. Au total, ce sont 49 rejets de résultats de toxicité donnant une raison à ce rejet que notre rapport a étudiés et critiqués. Les motifs pour lesquels les effets de toxicité du glyphosate sont le plus souvent rejetés sont d'après notre analyse : l'utilisation contestable de données de contrôle historique (5), le déclassement arbitraire quasi systématique des études ne suivant pas les lignes directrices et les Bonnes Pratiques de Laboratoire à travers l'utilisation de la classification de Klimisch (6), la non-prise en compte des effets sur certains organes (6), la non-prise en compte des études ne montrant pas une relation dose/effet (6)…

Pour aller plus loin, lire le rapport en entier sur : Rapport sur l'évaluation scandaleuse du glyphosate . Ce dernier rapport apportait un argument supplémentaire aux opposant du glyphosate. Il l'aura été mais n'aura pas suffi à faire basculer l'ensemble de l'UE en faveur de nos positions.

Dernière ligne droite et les suites !

Cette fois la décision finale devenait inéluctable. Passons rapidement sur le vote du 9 novembre qui encore une fois s'est soldé par un non-vote et toujours pas de majorité qualifiée (lire nos article du 8 novembre Glyphosate : la France doit voter pour une sortie rapide et définitive ! et du 9 novembre Glyphosate : pas de majorité qualifiée pour l'autoriser cinq ans de plus, les ONG maintiennent la pression).

Pour montrer que nos associations ne lâchaient pas, nous avons organisé avec le Sénateur Joël Labbé, une projection au Sénat du film de Marie-Monique Robin « Le RoundUp face à ses juges » le 21 novembre. De même, nous avons publié un article très critique de la fameuse étude publiée par l'AHS qui en serait presque à vanter l'innocuité du glyphosate et qui comme par hasard sortait moins d'une semaine avant le vote final qui cette fois aura lieu le 27 novembre (lire : Glyphosate : Publication d'une étude américaine dans le cadre de l'Agricultural Health Study (AHS) – Analyse de Générations Futures et de son comité scientifique)

En amont de ce vote, nous avons publié des infographies (voir ci-après) qui seront largement reprises et le 27 novembre la décision tombait : Le glyphosate autorisé pour cinq années de plus : un sursis arraché par Monsanto, Bayer & Co. qui scandalise les ONG Bien sûr, nous avons regretté ce renouvellement, mais il est important de garder à l'esprit que 18 mois auparavant nous étions dans l'hypothèse d'une réautorisation – sans débat – pour 15 ans, puis 10 ans et finalement 5 ans avec la perspective d'une sortie de la France dans 3 ans !

Alors, afin d'acter rapidement la position de la France de sortir du glyphosate dans les 3 ans (comme l'a promis ensuite E. Macron), nous avons pris les devants et lui avons transmis une lettre co-signée par d'autres ONG le 5 décembre lui demandant de « certifier » cette position (lire Glyphosate: des ONG demandent à Emmanuel Macron de clarifier la situation)

Abeille/homologation

Un autre dossier concernant l'homologation nous a mobilisés courant 2017. Il s'agit de celui du sulfoxaflor, un insecticide de type néonicotinoïde néfaste pour les abeilles. Nos collègues de PAN Europe puis de l'UNAF avaient alerté sur l'homologation au niveau européen de cette nouvelle substance problématique. L'ANSES a malgré tout autorisé deux produits formulés (le Closer et le Transform) de la marque Dow. Face à cette menace, notre association avec l'aide de son avocat a déposé deux recours (l'un en référé, l'autre sur le fond) à la cour de Nice le 27 octobre (lire : Sufloxaflor : dépôts de recours en justice contre des autorisations de mise sur le marché de 2 insecticides dangereux pour les abeilles)

Le recours en référé est passé devant le juge le 23 novembre (lire notre article du 23 novembre 2017 Sulfoxaflor : Audience en référé suspension ce jour au tribunal administratif) qui a rendu son jugement le lendemain, et là à notre grande surprise nous avons obtenu gain de cause : La suspension des deux insecticides dans l'attente d'un jugement sur le fond (lire **VICTOIRE : suspension des 2 insecticides à base de sulfoxaflor suite au recours de Générations Futures !)**. Les parties mises en cause, à savoir l'ANSES et DOW, pouvaient se pourvoir en cassation ce qu'a fait DOW mais pas l'ANSES. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons ni la date du pourvoi ni la date d'audience sur le fond.

La question de l'exposition des abeilles et de l'homologation d'insecticides pouvant être néfastes pour les abeilles est avant tout une question européenne. Ainsi, afin de rendre plus fortes nos actions nous avons, à l'initiative de PAN Europe, pris part à une coalition de 80 organisations de défense de l'abeille lancée début décembre. Elle pourra être activée à tout moment (lire **Lancement de la Save the Bees Coalition pour obtenir l'interdiction des insecticides tueurs d'abeilles)**

Législation/institution

L'une des forces de Générations Futures est son expertise et sa connaissance des dossiers réglementaires et législatifs ainsi que sa participation au suivi de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de pesticides. Cette année encore plusieurs dossiers nous ont occupé.

Ecophyto

Ce plan, s'il n'a toujours pas su démontrer son efficacité, a le mérite d'exister et nous permet, régulièrement, de ramener dans les discussions les objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides et de promotion des systèmes alternatifs qu'il prétend obtenir.

Outre notre participation régulière aux réunions de travail et de négociations portant sur le plan, nous communiquons aussi sur les données concernant ce dernier. Ainsi, lorsque les nouveaux chiffres annuels sortent nous ne manquons pas de les analyser et de les critiquer (lire notre article du 30 janvier 2017 Pesticides – Ecophyto: toujours trop utilisés en zones agricoles).

Nous ne manquons pas aussi de relayer des études scientifiques qui font le point sur la situation et qui peuvent éclairer les raisons de l'échec actuel du plan (lire le 2 mars 2017 Le plan Ecophyto de réduction d'usage des pesticides en France : décryptage d'un échec et raisons d'espérer), ainsi que de diffuser des éléments qui peuvent être utiles pour aider les agriculteurs à réduire leur consommation de pesticides (lire Le 15 juin 2017 Ecophyto recherche : des outils pour accompagner la réduction des pesticides.)

Nous restons aussi très vigilants et en alerte sur les moindres risques de régression de la réglementation sur notre sujet. Ainsi le 26 juin nous lancions l'alerte sur l'éventualité étudiée par le gouvernement de supprimer par ordonnance des dispositions pourtant protectrices contre l'exposition aux pesticides (lire : Alerte : Le gouvernement étudie la possibilité de supprimer, par ordonnance, des dispositions protectrices majeures concernant les pesticides.). Grâce à cette vigilance, le premier ministre a indiqué dans la foulée que ce projet de surtransposition (et donc d'affaiblissement) de la règlementation était annulé (lire article du 26 juin 2017 Première victoire ! Pesticides et surtransposition des réglementations européennes)

Etats Généraux de l'Alimentation

Comme chacun sait, 2017 aura été marqué par l'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle majorité. Et comme à chaque renouvellement, un nouveau temps politique s'engage. L'un des premiers temps forts du quinquennat d'E. Macron a été marqué par le lancement des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA). En amont du lancement, Générations Futures a rencontré le fraichement nommé ministre de l'Ecologie, N. Hulot qui souhaitait s'entretenir avec nous à la fois sur le dossier du glyphosate, des perturbateurs endocriniens et bien sûr des EGA. Nous avons rappelé que notre association aurait des propositions à faire dans le cadre de ces EGA. En amont du lancement officiel de ces Etats Généraux, notre association s'est associée à une plateforme d'organisations et a interpellé le Président, lui rappelant les enjeux majeurs qui entourent ce sujet de l'alimentation (lire notre article du 19 juillet 2017 États Généraux de l'alimentation : les organisations de la société civile interpellent le président de la République sur les conditions et enjeux des débats)

Nous étions présents lors du lancement de ces EGA le 21 juillet. A cette occasion, nous avons interpellé le Président sur la nécessité notamment de faciliter la mise sur le marché des alternatives aux pesticides chimiques, si l'on voulait espérer limiter les risques alimentaires liés à l'exposition aux résidus de pesticides. Cette interpellation nous a permis d'obtenir la garantie que la catégorie des PNPP serait maintenue contrairement à ce que certaines ordonnances susceptibles d'être prises

laissaient penser (lire A l'occasion des Etats Généraux de l'alimentation Générations Futures obtient la garantie que la catégorie des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) est maintenue)

Peu de temps après ce lancement, nous avons reçu confirmation de notre nomination dans 3 des 14 ateliers prévus d'août à novembre dans le cadre de ces EGA, à savoir :

- *Atelier 8: Assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation française dans une économie agroalimentaire mondialisée et dans un contexte de changement climatique tout en prévenant les contaminations chimiques* avec François Veillerette en titulaire et Nadine Lauverjat en suppléante.
- *Atelier 11: Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable* avec le chercheur honoraire de l'INSERM, Denis Lairon et l'agronome Philippe Pointereau, Solagro.
- *Atelier 14 « Préparer l'avenir » : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ?* avec Maria Pelletier notre Présidente et Jean-Marc Levêque, ingénieur agronome,

Alors que les EGA étaient à peine lancés, nous apprenions que le Gouvernement prenait des mesures d'arrêt des aides au maintien à la bio. Nous n'avons pas manqué de dénoncer cette « indélicatesse » - lire notre article du 31 juillet 2017 États généraux de l'alimentation : 34 ONG – dont Générations Futures – dénoncent le quasi-arrêt des aides à l'agriculture biologique

En parallèle des ateliers dans lesquels siégeaient les parties prenantes, le gouvernement lançait une consultation du public à laquelle nous avons apporté notre contribution. Nous avons incité nos membres à en faire autant. Nous avons donc établi une liste de propositions prioritaires et secondaires que nous avons déposée sur la plateforme de consultation et incité nos membres à soutenir, commenter ou déposer des propositions similaires aux nôtres (voir notre article du 4 septembre 2017 [ACTION] Soutenez les propositions de Générations Futures dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation!).

Nous avons aussi travaillé de concert avec la plateforme des associations dans laquelle nous nous sommes impliqués en participant activement aux réunions, en apportant nos contributions ou en incitant nos membres à prendre part aux événements initiés par la plateforme. Ce travail collaboratif a fait l'objet d'un document commun publié le 22 septembre (lire : États Généraux de l'Alimentation : les organisations de la « Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire » rendent publiques leurs demandes) et d'une participation à un événement festif devant le ministère de l'Agriculture le 6 octobre 2017 (lire : États généraux de l'alimentation : appel à mobilisation le 10 octobre 2017).

Dans le cadre de notre travail partenarial, nous avons contribué à la réalisation d'une BD sur les nano avec les organisations FNE et APE. L'objectif était de diffuser cette BD dans le cadre des EGA au moment des discussions de l'atelier 8 sur ce sujet le 23 octobre. Cette BD a vocation aussi à être diffusée auprès du grand public dans une version imprimée (voir : Etats généraux de l'alimentation : une BD sur les nanos pour pousser à l'action !)

Avant la clôture des EGA prévue le 21 décembre, nous avons fait une nouvelle communication commune sur la question de l'eau cette fois (lire 16 novembre 2017 EGA : protection de l'eau) puis nous avons communiqué une dernière fois pour rappeler les attentes fortes et légitimes de la société civile pour un autre modèle de développement agro-alimentaire plus respectueux de l'homme et de son environnement (lire 21 décembre 2017 **États généraux de l'alimentation : Après les discussions, place à l'action**)

Nous avons réussi à obtenir quelques engagements dans le cadre des EGA (notamment dans l'atelier 8 comme le fait d'établir une stratégie pour prévenir les risques chimiques sur la base du constat du développement des maladies chroniques et des problèmes de santé avérés scientifiquement chez l'homme, une mesure sur les perturbateurs endocriniens avec l'extension des critères allant au-delà de ce qui a été décidé au niveau de l'UE, l'ouverture d'un chantier sur la révision de l'homologation des pesticides à la lumière des scandales de l'évaluation du glyphosate ou encore un plan d'actions sur les nanomatériaux dans l'alimentation et dans l'atelier 11 un renforcement du plan Ecophyto par exemple) mais rien n'est encore fini car un projet de loi va être présenté en conseil des ministres le 31 janvier 2018 qui fera ensuite l'objet de discussions à l'Assemblée Nationale et au Sénat avant un vote définitif qui doit tomber avant fin juin 2018.

CETA et UE

Notre travail de veille règlementaire et législatif s'applique aussi au suivi des accords et règlements internationaux et européens.

Ainsi, en cette fin d'année 2017, nous avons communiqué et participé à la révision de mi-parcours du règlement européen sur les pesticides. La consultation du public sur ce règlement se prolonge jusqu'en février 2018 et va donc nous occuper aussi en 2018. Lire notre article du 22 novembre 2017 Pesticides: Consultations du public et des parties prenantes sur la réglementation européenne

De même, mais dans une moindre mesure faute de temps disponible, nous suivons les négociations sur le CETA et nous relayons sur ce point le travail mené par nos collègues notamment d'ATTAC (voir notre article du 19 septembre 2017 CETA: Emmanuel Macron doit exiger la suspension des négociations!)

Santé environnementale et élections

Au-delà de la question des pesticides, nous portons un œil attentif à la question plus globale de la santé environnementale. Outre la question des gaz de schiste qui nous a toujours préoccupés notamment du fait de l'usage de produits chimiques nocifs nécessaires à l'extraction et contre lesquels nous nous sommes toujours opposés, cette année encore nous avons communiqué et agi sur ce sujet alors qu'une nouvelle législation était proposée (lire notre article du 10 janvier 2017 : Pour une interdiction pure et simple de l'exploitation des gaz de schiste en France).

De même, nous gardons toujours un œil attentif à la question de la pollution de l'air. Ainsi, nous avons déposé par le passé des plaintes avec nos collègues d'Ecologie Sans Frontières sur la question du diésel qui a connu un rebondissement en 2017 (Le 1er septembre 2017 Justice: La pollution de l'air tue… mais le parquet regarde ailleurs !)

Mais en 2017, ce qui nous a surtout mobilisés sur cette question de la santé environnementale, ce sont les élections présidentielles et législatives. En effet, il était important pour notre association et nos partenaires du Rassemblement pour la planète, de faire de ce sujet un sujet majeur des campagnes électorales. C'est pourquoi nous avons mis en place un certain nombre d'actions pour que ce sujet soit abordé a minima durant les débats et qu'il figure dans les programmes de campagne des divers candidats. Nous avons donc lancé, avec nos partenaires investis sur ce sujet, une pétition ciblant les candidats à l'élection présidentielle le 6 mars 2017 Pétition : protégeons nos enfants Il faut mettre la préservation de la santé et de l'environnement au cœur des politiques.

Quelques semaine plus tard, nous rendions public une analyse des programmes des candidats à l'élection présidentielle lors d'une soirée de clôture organisée dans le cadre de notre Semaine pour

les alternatives aux pesticides (lire Le 3 avril 2017 Focus sur les présidentielles: décryptage et bilan des programmes agriculture et santé-environnement des candidats)

Enfin pour enfoncer le clou, le 20 avril, nous dévoilions un sondage exclusif démontrant que la santé environnementale était une préoccupation majeure des français (lire ici Sondage exclusif – présidentielle 2017: la santé environnementale une préoccupation majeure des français). Pour diffuser ce sondage nous nous sommes appuyés sur un joli visuel nous permettant de rendre mieux visible ce dernier sur les réseaux sociaux.

Après les élections présidentielles, il nous fallait travailler sur les élections législatives. Nous avons pu faire ce travail de sensibilisation à nos sujets, grâce au lancement de notre outil inédit d'interpellation des élus via le réseau twitter. Lire le 29 mai 2017 #Législatives2017: Le nouvel outil d'interpellation des élus sur Twitter). Cet outil a vocation à être réutilisé lors de prochaines échéances législatives ou règlementaires. Il va donc nous être très utile en 2018 notamment dans le cadre des EGA.

Veille scientifique

Si notre travail d'expertise est reconnu sur notre connaissance des dossiers règlementaires et législative, cette expertise ne saurait être complète sans un travail de veille scientifique. Régulièrement nous diffusons et vulgarisons des données scientifiques et tout au long de l'année nous sommes attentifs aux nouveautés en ce domaine.

Ainsi le 7 mars 2017, nous avons diffusé une étude portant sur les risques sanitaires que font peser les substances chimiques sur le cerveau de nos enfants (lire Menace sur le cerveau des enfants: exposition aux produits chimiques). Ce même jour, nous communiquions sur une nouvelle étude attestant du poids des pollutions environnementale sur le décès des enfants dans le monde (lire La pollution de l'environnement entraîne 1,7 million de décès d'enfants)

La veille de ces publication, des chercheurs tiraient la sonnette d'alarme au sein même de l'ONU sur l'impasse des pesticides (lire notre article du 10 mars 2017 ONU: les auteurs d'un rapport lapidaire disent stop aux pesticides)

Quelques jours plus tard, le 14 mars 2017, une nouvelle étude venait démontrer l'impact des insecticides de type pyréthrinoïdes sur les femmes enceintes (lire 100 % d'exposition aux pyréthrinoïdes : la cohorte ELFE livre ses premiers résultats).

Enfin, en fin d'année, nous apprenions que la France, par le biais de ces AASQA allait – enfin ! – mener une campagne nationale d'analyse des pesticides dans l'air en 2018 (lire Le 1er décembre 2017 Une campagne de mesure des pesticides dans l'air en 2018). Si nous nous réjouissons de cette étude, nous resterons très vigilants sur le protocole et suivrons attentivement les résultats prévus pour 2018 (que nous ne manquerons pas de critiquer).

Alternatives

Notre année est rythmée par la dénonciation des impacts des polluants sur notre santé et notre environnement mais aussi par la promotion des alternatives notamment au travers de la Semaine pour les alternatives aux pesticides ou encore de notre campagne « 0 phyto 100% bio » ! Découvrez ci-dessous un résumé de nos actions sur les alternatives aux pesticides.

Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP)

En 2017, nous avons coordonné et animé notre 12ème Semaine pour les alternatives aux pesticides. Du 20 au 30 mars 2017, en France et dans dix-huit autres pays, de nombreux événements ont été organisés par les nombreux partenaires et acteurs de terrain. On compte cette année encore de bonnes retombées presse qui ont permis de confirmer le succès de cet événement qui, au fil du temps, est devenu le rendez-vous incontournable sur le dossier « pesticides » et leurs alternatives dans les agendas des journalistes, des collectivités, des décideurs politiques et autres organisations de la société civile.

Financement participatif

Pour aider à financer des outils de promotion des alternatives aux pesticides, nous avons lancé un financement participatif le 6 février 2017 sur la plateforme blue bees. En quelques semaines nous avons récolté 8 277€, ce qui nous a permis de réaliser une vidéo de promotion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, des dépliants explicatifs ainsi qu'une brochure pédagogique sur les alternatives aux pesticides imprimée et distribuée très largement à l'occasion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.

Bilan court de la SPAP

En 2017, un millier d'événements ont été organisés en France et dans dix-huit autres pays : conférences, ciné-débats, portes ouvertes de fermes ou de moulins, ateliers jardinage au naturel, démonstrations d'apiculture, formations au zéro phyto pour les communes, marchés bio et dégustations, spectacles et expositions…il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges. Une fois encore, cette opération a permis de fédérer agriculteurs, consommateurs, collectivités, écoliers, parents, jardiniers amateurs, naturalistes, apiculteurs, entreprises, militants et élus locaux ou nationaux pour promouvoir un monde sans pesticides.

C'est d'ailleurs l'occasion pour nos relais locaux de s'impliquer dans cette Semaine en organisant de nombreux évènements. C'est aussi l'occasion pour notre Directeur, F. Veillerette ou notre Présidente M. Pelletier, de se rendre disponibles pour assurer des conférences (lire par exemple ici Du 23-31 mars, assistez aux conférences de François Veillerette et Maria Pelletier)

En 2017, l'interdiction du zéro phyto dans les communes a été bien visible puisque de nombreuses communes ayant fait le pas - pour respecter l'entrée en vigueur de la Loi dite « Labbé » - ont décidé de participer à la SPAP. Elles ont organisé des ateliers de formation aux alternatives aux pesticides ou des journées d'informations des citoyens sur les raisons du changement.

La thématique des jardiniers amateurs a également marqué cette 12ème édition. Cela permet de pousser pour anticiper la loi dite « Labbé » qui vise aussi à interdire la vente de pesticides aux amateurs d'ici à 2019.

La 12ème SPAP en quelques chiffres

- 10 jours
- 12ème édition
- Plus d'un millier d'événements
- 40 partenaires nationaux
- 21 partenaires internationaux
- 18 pays participants
- 400 acteurs de terrain

Les partenaires nationaux

L'événement était soutenu en 2017 par 40 partenaires nationaux qui se sont engagés et ont diffusé les informations ou organisé des événements. La diversité des organisations reflète bien les diverses facettes du dossier pesticides.

Quelques temps forts

Le concours de dessins et de fresques « Mon jardin au naturel »

En février 2017, Générations Futures, la Fcpe et Kokopelli lançaient un concours de dessins et de fresques sur le thème du jardin au naturel à destination des écoles. Ainsi, entre le 1er février et le 30 mars 2017, les classes pouvaient réaliser des fresques sur le thème « Mon jardin au naturel» et les renvoyer avant le 30 mars.

Ce concours a été un succès puisque nous avons reçu plus de quarante fresques toutes plus belles les unes que les autres. Nous avons également ouvert le concours au périscolaire et aux IME suite à de nombreuses demandes. Un jury composé de membres des trois associations a voté pour les fresques gagnantes (deux par thème) même si le choix fut difficile. Tous les résultats sont disponibles ici et toutes les fresques – gagnantes et reçues sont visibles sur le site dédié : https://mon-jardin-au-naturel.tumblr.com/

Les avant-premières de « Zéro phyto 100% bio »

Réalisé par Guillaume Bodin et co-produit par Générations Futures, Bio consom'acteurs et Agir pour l'environnement, le documentaire « Zéro phyto 100% bio » a sillonné la France pendant la Semaine pour les alternatives aux pesticides. Ce film est une enquête passionnante sur plusieurs communes françaises qui n'ont pas attendu l'entrée en vigueur le 1er janvier 2017 de la loi Labbé interdisant l'utilisation de pesticides dans les espaces publics pour changer leurs pratiques. Il met aussi en avant les pionniers de la restauration

collective biologique et leurs partenaires qui ensemble contribuent à l'amélioration de la qualité des repas dans les collectivités.

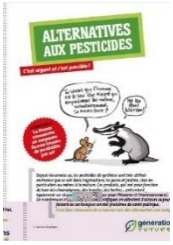

La brochure « alternatives aux pesticides »

La SPAP fut également l'occasion pour Générations Futures de sortir officiellement la brochure « Alternatives aux pesticides » faisant la synthèse des alternatives aux pesticides à tous les niveaux : en agriculture, au jardin, pour les collectivités et à la maison. Elle est disponible en format pdf ici

Lancement de la résolution européenne pour étendre la Loi dite « Labbé » à l'Union Européenne

Le Sénateur du Morbihan Joël Labbé est à l'origine de la loi qui interdit aux communes d'utiliser des pesticides de synthèse depuis le 1er janvier 2017 et qui vise à interdire la vente de pesticides pour les particuliers d'ici le 1er janvier 2019. Il a profité de la Semaine pour les alternatives aux pesticides pour lancer une résolution destinée à étendre cette loi au niveau européen. Une conférence de presse a eu lieu au Sénat le 28 mars 2017 avec les interventions de Joël Labbé, Anne Furet de l'UNAF et Sophie Bordères de Générations Futures.

Des régions fortement mobilisées

Si plusieurs événements nationaux sont venus animer cette 12ème édition de la SPAP, ce sont surtout les organisateurs locaux qui ont su faire vivre cette opération dans les différentes régions. Cette année encore, plusieurs régions se sont fortement mobilisées en organisant jusqu'à des centaines d'événements.

La SPAP un événement international

Cette année encore la Semaine pour les alternatives aux pesticides a été relayée dans plusieurs pays. Si les principaux pays de mobilisation sont européens, le reste du monde se mobilise aussi malgré, parfois, l'instabilité politique du pays ou encore la différence de saison.

Europe : France, Belgique, Italie, Angleterre, Autriche, Espagne, Malte, Luxembourg, Serbie, Grèce, Macédoine, Portugal…
Amériques : Argentine, Canada
Afrique : Sénégal, Togo, Mali, Bénin, Iran
Océan Indien : Ile Maurice

Des réseaux internationaux

L'événement est également relayé dans trois réseaux européens et internationaux : PAN Europe, HEAL et Slow Food international ce qui permet de faire largement connaître l'événement au-delà des frontières françaises et de diffuser les informations.

HEAL
Promoting environmental policy that contributes to good health

Pesticide Action Network Europe

Slow Food®

La soirée de clôture : Focus sur les présidentielles

La 12ème SPAP se tenant à quelques semaines de la présidentielle ce fut l'occasion de faire un focus sur les programmes des candidats. Générations Futures et le Miramap ont ainsi organisé une grande soirée de clôture nationale le 30 mars 2017 à la Salle Jean Dame dans le 2ème arrondissement de Paris.

Cette soirée de clôture qui a permis de mettre en lumière les programmes des différents candidats à la présidentielle fut très riche et instructive sur les promesses et vision des candidats. Nos trois grands témoins: Florent Sebban (maraîcher bio), François Veillerette (Directeur de Générations Futures) et François Léger (enseignant-chercheur à Agroparistech) ont su décrypter les programmes et parfaitement apporter les éclairages nécessaires en matière de vision de l'agriculture et de santé-environnement.

Nous avions pour l'occasion préparé des vidéos –type clip de campagne- de chacun des principaux candidats à l'élection. Les discours sont réellement issus des programmes des candidats mais nous avons choisi de réaliser les vidéos sous une forme décalée. Au cours de cette soirée nous avons également émis, via la voix d'un candidat « citoyen », un certain nombre de propositions. Le seul point faible fut le peu de fréquentation à cette soirée. Visionnez les vidéos et revivez la soirée de clôture ici

0 phyto ZNA

Film « Zéro phyto 100% bio »

Une tournée d'avant-première du nouveau film de Guillaume Bodin « Zéro phyto 100% bio » dont nous sommes coproducteurs a été organisée en France en 2017 et notamment pendant la Semaine pour les alternatives aux pesticides. Ainsi, plus de 300 avant-premières (dont de nombreuses suivies de débats avec un intervenant de Générations Futures) ont permis à 16 000 personnes de voir ce documentaire positif qui met en avant les communes sans pesticides et les cantines bio. Très bon outil de débat public, ce film et notamment sa sortie en salles en 2018 devrait nous permettre de pousser la question des cantines bio partout sur le territoire.

Nous avons aussi rendu publique en 2017 l'affiche du film (lire Le 22 février 2017 Zéro phyto, 100% bio: l'affiche du film!)

Site stop-pesticides.fr

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi dite Labbé le 1er janvier 2017 (voir notre article du 2 janvier 2017 : Stop aux pesticides dans les lieux publics et place aux alternatives !), nous avons lancé le site www.stop-pesticides.fr où les citoyens peuvent témoigner du respect de la loi ou non par leur commune et leurs magasins. Nous avons profité de cette campagne pour rappeler à toutes les collectivités françaises leur obligation de respecter la loi qui constitue une réelle avancée pour la protection de l'environnement et surtout de la santé des professionnels des espaces verts comme des citoyens. Il en est de même pour les magasins qui n'ont plus le droit de vendre en accès direct des pesticides chimiques de synthèse. Nous avons également mis à disposition des citoyens une note de décryptage de la loi Labbé ainsi qu'une lettre type à son maire (à télécharger ici) pour l'interpeller s'il ne respecte pas la loi.

Affaire Novelli

Suite à une alerte reçue mi-novembre par certains de nos membres concernant un courrier transmis par Hervé Novelli, maire de la commune de Richelieu, à ses administrés les encourageant à utiliser des désherbants chimiques sur leurs trottoirs (lire Pesticides en ville : un Maire incite ses administé.e.s à utiliser des pesticides chimique de synthèse !), notre avocat Maître Lafforgue envoyait une lettre à M. Novelli, le 9 novembre sous forme de rappel à la loi.

En effet, dans ce courrier notre avocat rappelait à M. le Maire qu'encourager ses administrés à désherber devant chez eux en utilisant des pesticides chimiques de synthèse pouvait s'assimiler à de la publicité et était donc répréhensible par la loi.

Nous avions également réagi en lançant une pétition encourageant les citoyen.ne.s éclairé.e.s à lui rappeler qu'il doit être le garant de la santé et de l'environnement de ses administré.es

Notre pression a porté ses fruits puisque M. Novelli nous a répondu via cette lettre envoyée à notre avocat où il indique qu'il « *aura l'occasion de* préciser les moyens techniques à utiliser*, dans une publication à paraître prochainement, destinée aux habitants de Richelieu, pour qu'ils contribuent, s'ils le désirent, au désherbage devant chez eux*. »

Nous avons bien pris note de cette lettre et attendons impatiemment le détail des moyens techniques avec lesquels les habitants de Richelieu seront encouragés à désherber devant chez eux. Nous allons bien sûr suivre le dossier.

Alimentation /AB

Outre nos campagnes présentées ci-dessus, nous avons aussi travaillé plus globalement à la promotion des alternatives aux pesticides, tout particulièrement l'agriculture et l'alimentation bio.

Documents

Nous avons réalisé deux documents d'information sur ce sujet de l'AB.

Fiche sur l'AB

Nous avons tout d'abord produit un document dont l'objet était de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que l'agriculture biologique ? Pourquoi existe-t-il plusieurs labels bio ? La bio de supermarché, est-ce de la « vraie bio » ? Manger bio, est-ce vraiment meilleur pour ma santé ? Cette fiche complète permet de répondre à toutes ces questions auxquelles doivent faire face notamment nos relais locaux.

Fiche sur les cantines bio

Si les cantines bio se développent, nous sommes encore loin des 20% en 2020 prévus par le Grenelle de l'environnement. Demander à sa commune, son département, sa région ou directement à son établissement d'introduire des produits bio à la cantine c'est souvent se heurter à un mur. C'est pourquoi nous avons réalisé cette fiche afin d'aider ceux qui le souhaitent à trouver toutes les ressources nécessaires pour réussir le passage d'une cantine non bio vers une cantine bio.

A noter que sur cette question des cantines durables, nous avons, en fin d'année, rejoint la plateforme de FNH lancée pour une restauration collective responsable -lire notre article du 21 décembre 2017 **Restauration collective : un contrat pour la rendre plus responsable !**

Veille scientifique et règlementaire

Comme pour les questions portant sur l'impact des pesticides, nous réalisons une veille règlementaire et scientifique sur les alternatives aux pesticides. En 2017, nous avons diffusé notamment un rapport de l'ANSES sur l'intérêt des protéines végétales (lire Le 24 janvier 2017 Publication du rapport de

l'ANSES : Bon point pour les pois chiches, peut mieux faire sur les pesticides). Nous avons aussi diffusé les dernières données statistiques portant sur l'évolution du bio en France (lire cet article du 21 février 2017 Stat: la bio se porte bien!). Nous avons aussi mis l'accent sur une étude scientifique démontrant que le fait de manger bio protégeait notre métabolisme (voir ici Manger bio protège notre métabolisme !) ou encore que les pratiques culturales de type biologiques étaient bonnes pour le climat (lire **Agriculture biologique : des pratiques culturales bonnes pour le climat**)

Nous n'avons pas manqué aussi de nous inquiéter des tournures que semblaient prendre les négociations autour du nouveau règlement bio (lire ici Règlement Bio : Non à une bio au rabais !)

OGM

Comme chaque année, nous gardons un œil attentif sur tout ce qui se passe du côté des OGM et surtout des « nouveaux OGM » (notre article du 31 janvier 2017 La Cour de Justice de l'Union européenne doit réglementer les «OGM cachés» . Nous sommes partenaires des organisations qui sont les plus mobilisées sur le sujet et nous ne manquons pas de diffuser ou signer avec eux des textes, courriers (Le 14 septembre nous avons co-signé un courrier adressé à N. Hulot sur ce sujet des OGM cachés lire Lettre à M. Hulot : « pas d'OGM, ni anciens ni nouveaux », ou appel à mobilisation (le 28 nous avons relayé l'appel à Mobilisation contre les nouveaux OGM).

Livres – films

2017, comme les années passées, fut riche de livres et autres documentaires pour lesquels nous avons apporté notre expertise, consacré du temps ou dans lequel nous faisons l'objet de citations. Voici quelques exemples ci-dessous :

- Du courage ! le livre d'Isabelle Saporta où nous figurons en bonne place (lire notre article ici du 20 février 2017 Ce qui compte vraiment… Du courage ! 2 ouvrages à lire de toute urgence)
- Le 8 septembre nous faisions la promotion du livre de Claude Gruffat sur Les dessous de l'alimentation bio ;
- Le 31 octobre 2017 sortait en livre (+ une diffusion du documentaire sur Arte) Le Roundup face à ses juges de MM Robin pour lequel nous avons apporté notre petite pierre et dans lequel nous sommes cités ;
- Le 2 novembre paraissait le livre de Paul François Un paysan contre Monsanto où le travail de notre association est cité à plusieurs reprises ;
- Enfin, nous avons souhaité promouvoir l'excellent documentaire de la réalisatrice Sylvie Gilman diffusé en novembre sur ARTE Demain tous crétins , ainsi que le documentaire Les sentinelles film dont nous sommes partenaires et qui est sorti en salle début novembre.

Mobilisations citoyennes

Nous finirons la liste de nos actions par ce paragraphe consacré aux événements organisés par d'autres et auxquels nous avons pris part (sans même évoquer ici les dizaines de conférences que nous avons honorées en 2017).

Nous sommes régulièrement sollicités pour prendre part à diverses manifestations ou festivals. Nous ne pouvons répondre à toutes les sollicitations mais nous nous impliquons avec plaisir à certains d'entre eux, proches de nos thématiques. Ce fut donc le cas en juin lors de la « Fête des possibles » que nous avons relayée et dans laquelle un certain nombre de nos relais locaux se sont impliqués. (lire notre article du 20 juin 2017 Fête des possibles: créons demain près de chez nous ! et du 4 septembre 2017 Fête des possibles : en septembre, Générations Futures fête les possibles ! ou encore mi-septembre 2017, en faisant la promotion de l'événement Bio et local c'est l'idéal .

De même, et comme chaque année depuis maintenant quelques temps, nous sommes partenaires du très bon festival « La Science en bobines » que nous diffusons à notre réseau (lire notre article du 26 septembre 2017 13e édition du festival de projections-débats Sciences en Bobines)